



Le 16 février 2010

Communiqué suite au dépôt par l'UNSA-ICNA d'un préavis de grève les 23 et 24 février

## L'UNSA-ICNA responsable de l'avenir des ICNA

### Une grève inévitable

L'absence de clarté de la DGAC sur le degré d'intégration retenu pour la construction du FABEC, laisse les personnels dans l'ignorance et le doute face à leur avenir. La DGAC, malgré nos demandes répétées et notre volonté de rester dans un dialogue raisonnable, refuse d'écouter la majorité des personnels. Ce déni profond de démocratie ne laisse plus d'autre alternative qu'une action forte : la grève.

### Le degré d'intégration ou la maîtrise sociale

Trois modèles d'intégration décrits par les prestataires pour la construction du FABEC à l'horizon 2012 sont possibles (cf. le rapport de faisabilité du FABEC sur notre site [www.icna.fr](http://www.icna.fr) dans la rubrique Textes et Documents, Europe). Chacun implique un degré d'intégration plus ou moins poussé et donc une maîtrise de l'évolution radicalement différente.

### Un modèle maîtrisé : la coopération contractuelle

La coopération contractuelle permet à chaque prestataire du FABEC de conserver sa structure juridique (la Fonction Publique d'Etat pour la DSNA) et ses conditions d'emploi, de formation, de travail... longuement acquises par ses personnels au fil du temps. Avec ce modèle, les services de navigation aérienne coopèrent dans un cadre contractuel portant sur différents domaines (celui de l'espace aérien, de la sécurité, de la formation, des outils techniques...). Seule une instance conjointe serait créée afin de piloter la mise en place des mesures contractuelles d'amélioration dans les

divers domaines de coopération. Ce modèle garantit, en outre, une maîtrise du degré d'intégration dans tous les domaines : opérationnel, financier, social. Il n'y a pas de retour en arrière à prévoir puisqu'il se construit par étape, chaque étape pouvant être la dernière.

### Un modèle abandonné : l'alliance

L'alliance qui de facto nécessitera l'attribution d'une personne morale et signifiera le passage de la DSNA en établissement public, société anonyme... a été unanimement rejetée par l'ensemble des organisations syndicales.

### Intégration n'est pas fusion

La Commission Européenne travaille et incite, par ses textes (règlements ou directives), les pays à s'intégrer dans la communauté. La devise européenne est Unie dans la Diversité, l'intégration n'est pas l'assimilation culturelle ou la négation des différences mais porter ensemble et au profit de tous des projets favorisant la communauté de pays constituant l'Europe. L'intégration c'est simplement la construction européenne. A nous d'y apporter notre modèle prudent. Ne vous y trompez pas !

Vos contacts UNSA-ICNA à Brest : [lfrr@icna.fr](mailto:lfrr@icna.fr)

Chantal Le Roy (éq 10), Moea Postec (éq 12), Stéphane Lesage (éq 4)

## Un modèle big-bang : la fusion

La fusion en un seul prestataire, implique un niveau d'intégration plus radical pour les personnels et celui-ci, une fois initié, ne laissera pas de retour possible. Par contre, il va affecter notre cadre d'emploi, dont le contour ne cesse d'ailleurs d'être réduit au fil du temps par ses promoteurs: fonctionnaire européen puis international puis détachement dans une convention collective de droit public (le statut unique de fonctionnaire extra national n'est déjà plus une réalité...). Ce modèle avec un statut « unique » permettra à nos dirigeants d'opter pour un cadre de travail plus économique dans la palette qui s'offrira à eux: pour l'anglais, un test couperet plutôt qu'une formation qualifiante, un horaire individualisé plutôt que le travail en équipe, 4 jours on / 2 jours

off au lieu de notre 1 jour on / 1 jour off, une mobilité subie plutôt que choisie...(cf. notre site [www.icna.fr](http://www.icna.fr) rubrique Communication, sous rubrique BN, communiqué du 14/01/2010). Le statut « unique » non maîtrisé c'est le moyen le plus rapide de mettre réellement les contrôleurs du FABEC en concurrence. Bien compréhensible donc, le choix de notre administration, de n'écouter que les promoteurs de la fusion ! Bien naïf ou malhonnête celui qui affirme que dans le cadre de la fusion, la convergence se fera conformément à notre référentiel franco français. Alors **question de bon sens : ne vaut il pas mieux s'assurer que les 6 autres prestataires aient convergé vers notre référentiel avant de fusionner avec eux ?**

## La prudence plutôt que l'incertitude

**Une intégration réussie est une intégration initiée dans le bon sens. On ne commence pas par une assimilation totale, pour ensuite se rendre compte que cela ne marche pas.**

**Même un refus des personnels en 2012 suite à un référendum, n'arrêtera pas un modèle de type fusion** initié dans le traité FABEC fin 2010. 2012 sera l'année où l'on passera dans le monde des FAB comme en 2008, nous sommes passés dans le monde Licence. L'absence de certitude est inacceptable lorsqu'on touche au quotidien des personnels. La prudence sociale serait d'attendre que nos homologues européens convergent réellement vers nous avant de prôner notre modèle comme référentiel

indiscutable d'une fusion avec eux.

Notre priorité est de construire le modèle social puis d'y apporter les pierres pour qu'il soit économiquement satisfaisant. Trop d'incertitudes existent pour nous lancer dans l'avenir incertain de la fusion. **La prudence (pas l'immobilisme) est la seule garantie dans notre société pilotée par des modèles économiques où le social n'est pas la priorité.** Le très bon élève économique est rarement accolé au bon élève social.

**Le grand saut dans le FABEC impose de connaître parfaitement la zone d'atterrissage** et, c'est pour cela que la majorité des personnels choisit la coopération contractuelle et non la fusion. Malheureusement la DGAC refuse cette approche pragmatique et avec un traité FABEC de type fusion, **notre avenir risque bien de nous échapper pour longtemps.**

**La grève est donc inévitable.** Nous n'avons pas d'autres moyens actuellement pour faire revenir la DGAC à un dialogue social respectueux des personnels.

Si aujourd'hui nous n'arrivons pas à imposer à la DGAC un modèle prudent à l'écoute de tous ses personnels, qu'en sera-t-il lorsque nous aurons fusionné avec les autres prestataires !

**ICNA mobilisez vous les 23 et 24 février pour faire connaître votre choix, plus tard il sera trop tard !**

Pour soutenir notre construction raisonnée rejoignez l'UNSA-ICNA, [lfr@icna.fr](mailto:lfr@icna.fr)

Visitez notre site [www.icna.fr](http://www.icna.fr)